

## Fonds d'actions canadiennes Vision RBC



### Commentaire au 31 décembre 2022

En 2022, les actions canadiennes et américaines ont été frappées de plein fouet par l'inflation la plus élevée depuis des décennies et la hausse des taux d'intérêt en découlant. Les actions ont subi des pressions après que la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada eurent annoncé leur intention d'amorcer un cycle de hausses de taux pour lutter contre la plus forte inflation en 40 ans. Les actions sensibles aux taux d'intérêt ayant été les plus touchées, une liquidation des titres de la technologie de l'information a eu lieu dans les deux marchés. Par ailleurs, la flambée des prix de l'énergie a contribué à préserver les rendements du marché canadien, qui a surpassé la plupart des autres grands marchés au cours de l'année. L'indice S&P 500 a subi son pire recul depuis 2008, l'année de la crise financière, mais l'indice de référence canadien n'avait pas cédé autant de terrain depuis seulement 2018.

Les positions relatives du fonds dans Cenovus Energy, Element Fleet Management et PrairieSky Royalty ont eu l'incidence la plus positive sur le rendement, tandis que les placements dans Pembina Pipeline, Alimentation Couche-Tard et Brookfield Corp. ont été désavantageux.

Les secteurs qui ont le plus contribué au rendement du fonds sont la finance, les services de communications et la consommation discrétionnaire. À l'inverse, la consommation de base, l'immobilier et les produits industriels ont eu une incidence négative.

Le fonds a surpondéré Financière Manuvie, Rogers Communications et Brookfield Corp., et sous-pondéré Société aurifère Barrick, BCE et Alimentation Couche-Tard.

Société aurifère Barrick et Alimentation Couche-Tard sont exclues de l'univers de placement en fonction des critères d'exclusion ESG.

Sur le plan sectoriel, le fonds a surpondéré la finance, les produits industriels et la technologie de l'information, et sous-pondéré la consommation de base, les matières et les services publics.

L'incertitude est grande, et il existe un large éventail de scénarios possibles pour l'économie et les marchés financiers. Heureusement pour les investisseurs, les cours des actions sont maintenant beaucoup plus raisonnables qu'au début de l'année. Bien que le risque lié aux valorisations ait diminué et que le potentiel de rendement à long terme ait augmenté, le cours des actions pourrait chuter en cas de récession et de repli des bénéficiaires. Dans le contexte actuel, les gains boursiers pourraient être limités à court terme en l'absence de preuves que l'économie ralentit assez pour faire baisser l'inflation sans entrer en récession.

En 2022, un émetteur a été jugé non admissible par Sustainalytics et a ensuite été retiré du portefeuille pour avoir omis de respecter les critères d'exclusion ESG du fonds. En l'occurrence, le fonds s'est départi d'Industries Lassonde inc., car cet émetteur affichait un piètre bilan ESG par rapport à ses pairs en fonction des critères de notation relative du fonds. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, déterminé par la cote de risque ESG de Sustainalytics, a été jugé « élevé » et classé dans le quartile inférieur par rapport à ses pairs, selon la définition de Sustainalytics. Cette situation est attribuable aux lacunes de l'information divulguée par la société à propos des critères ESG, que Sustainalytics a considérée comme insuffisante par rapport à celle divulguée par les pairs de l'émetteur. Aucune autre décision de placement importante n'a été prise en fonction des critères d'exclusion ESG en 2022. Selon Sustainalytics et RBC GMA, tous les autres avoirs du fonds étaient admissibles au moment de l'examen.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.